

# SYNTHESE du Grenelle de la mer et du littoral de Polynésie française

Juin-Juillet 2009



**Haut-Commissariat de la République  
en Polynésie française**

**Ministère de l'environnement**

**Ministère des ressources de la mer**



## SOMMAIRE

### **I. Contexte, objectifs, déroulement & résumé exécutif du Grenelle de la Mer en Polynésie française**

### **II. Synthèse générale des recommandations**

### **III. Détail des propositions par atelier**

1. *Atelier 1 : « La délicate rencontre entre la ter et la mer »*
2. *Atelier 2 : « Entre menaces et potentiels, une mer fragile porteuse d'avenir »*
3. *Atelier 3 : « La mer, une passion à partager »*
4. *Atelier 4 : « Planète mer, inventer les nouvelles régulations »*

### **IV. Composition du Comité de Pilotage du Grenelle de la Mer en Polynésie française**

### **V. Composition des groupes de travail des ateliers**

### **Annexe : contributions écrites reçues**



## **CONTEXTE, OBJECTIFS, DEROULEMENT & RESUME EXECUTIF DU GRENELLE DE LA MER EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Faire participer l'Outre-Mer et plus particulièrement la Polynésie française au Grenelle de la Mer est à la fois une évidence et un défi.

Une évidence, car la Polynésie française contribue à elle seule près de la moitié – 47% exactement- de la Zone Economique Exclusive de la France et qu'il serait donc illusoire de vouloir proposer une politique maritime française qui ne prenne pas en considération la Polynésie et ses enjeux.

Mais c'est aussi un défi, car la Polynésie française, au cœur des problématiques environnementales maritimes, et disposant de compétences propres au sein de la République, reste malgré toute la dimension géopolitique de son espace, éloignée de 22.000 kilomètres de Paris.

Comment dès lors, faire entendre cette voix du monde ultra-marin dans le cadre des travaux nationaux du Grenelle de la Mer ?

Il s'agissait là d'un des trois objectifs assignés aux participants des travaux du Grenelle de la Mer en Polynésie française, les deux autres objectifs étant d'une part, d'engager une grande concertation avec les acteurs du monde maritime et les représentants de la société civile, et, d'autre part, de proposer une stratégie de développement durable de la mer et du littoral polynésien.

Pour atteindre ces objectifs, les travaux coordonnés par les Ministères polynésiens de l'Environnement et des Ressources de la Mer, avec le soutien étroit des services de l'Etat, ont eu lieu du 15 au 17 juin 2009 à Papeete.

Présidés par quatre éminentes personnalités représentatives de la diversité polynésienne, les ateliers de travail correspondant aux thèmes métropolitains, ont fait l'objet de 12 questions auxquelles ont répondu plus de 150 participants, issus de la société civile, des mondes professionnels des secteurs maritimes, des associations, des partenaires sociaux ainsi que de représentants des services de l'Etat et de la Polynésie française.

Six grands axes de propositions se sont ainsi dégagés de ces travaux :

- *Développer la coordination des politiques publiques et ses outils de planification*
- *Valoriser et développer*
- *Connaître et protéger*
- *Sensibiliser, informer et éduquer*
- *Adapter, appliquer, sanctionner*
- *Former.*



Et c'est très concrètement aujourd'hui, que les **Ministres de l'Environnement et des Ressources de la Mer s'engagent** à mettre en place les éléments suivants directement issus des travaux du Ruahatu, Grenelle de la Mer en Polynésie française :

Ministère de l'Environnement :	Ministère des Ressources de la Mer :
Mise en place d'un <b>conservatoire</b> et d'un réseau d'aires marines protégées	Création d'un <b>centre unique de formation</b> aux métiers de la mer
Création d'un <b>observatoire</b> de la biodiversité et des changements climatiques	<b>Fédération des équipes de recherche</b> travaillant sur le milieu marin
Renforcement des <b>sanctions</b>	<b>Valorisation et structuration</b> des métiers de la mer



## **SYNTHESE GENERALE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU GRENELLE DE LA MER EN POLYNESIE FRANÇAISE**

### **1. Développer la coordination des politiques publiques et ses outils de planification**

- Créer un schéma général d'aménagement et de gestion de l'espace
- Mettre en place des schémas sectoriels de développement d'activités
- Revoir l'articulation des Plans Généraux d'Aménagement et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes
- Inciter les communes à mettre en place des Plans Généraux d'Aménagement et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes
- Mettre en place une structure d'acquisition, de gestion, de valorisation et de protection des milieux marins et littoraux – conservatoire, agence,...- financée par la taxe sur l'environnement, l'agriculture et la pêche
- Développer un réseau d'aires marines protégées
- Créer un schéma de développement des transports maritimes côtiers et interinsulaires

### **2. Connaître et protéger**

- Définir un plan de sauvegarde et de valorisation des écosystèmes et de gestion des risques naturels et climatiques
- Créer un observatoire de l'environnement littoral marin –outil d'acquisition de données, de suivi, d'analyse et d'aide à la décision
- Mettre en œuvre la politique d'assainissement et de gestion des déchets
- Définir une stratégie de préservation du patrimoine culturel maritime
- Fédérer les équipes de recherche & développement oeuvrant sur le milieu marin
- Développer les actions de recherche par l'affrètement d'un navire dédié Pacifique

### **3. Valoriser et développer**

- Développer les énergies renouvelables marines
- Créer une agence d'aide au développement des activités maritimes
- Mettre en place un pôle de compétitivité sur la valorisation des ressources naturelles
- Développer la pêche hauturière
- Structurer et valoriser les métiers de la mer

### **4. Sensibiliser, informer et éduquer**

- Développer des lieux pédagogiques vivants : sentiers sous-marins, musée de la mer,...
- Sensibiliser les maires à leurs responsabilités environnementales
- Avoir un plan de communication adapté aux publics et aux scolaires sur les problématiques et les métiers de la mer
- Impliquer les populations locales dans la gestion de leurs espaces

### **5. Adapter, appliquer, sanctionner**

- Se donner les moyens –humains, techniques, financiers,...- d'appliquer la réglementation
- Adapter la réglementation pour une application effective des sanctions dissuasives
- Renforcer les moyens de surveillance de la Zone Economique Exclusive

### **6. Former**

- Faire un état des lieux et établir un schéma directeur de formation aux métiers de la mer
- Créer un centre unique de formation aux métiers de la mer pour les besoins de la Polynésie française et mettre en place les formations adaptées



## **DETAIL DES PROPOSITIONS PAR ATELIER**

### **ATELIER 1**

**« LA DELICATE RENCONTRE ENTRE LA TERRE ET LA MER »**

**Président de l'Atelier :**            **Frère Maxime CHAN, Président de l'association Te Rauatiati**

**Rapporteurs :**                    **Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française**

**Madame Sophie-Dorothee DURON, Responsable de l'antenne de l'Agence nationale des Aires Marines Protégées**



## **Les questions traitées par l'atelier 1 :** **« La délicate rencontre entre la terre et la mer »**

- 1. Comment aménager et gérer durablement la zone côtière ?**
- 2. Comment améliorer la gestion des risques naturels –houle, cyclone, tsunamis, glissements de terrains, changements climatiques,... ?**
- 3. Que faire pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes ?**

Pour toutes les propositions communes à ces questions, les participants ont été unanimes pour proposer comme éléments communs de :

- ⇒ Affecter la taxe sur l'environnement, l'agriculture et la pêche (TEAP) aux actions de l'environnement
- ⇒ Et rappeler l'urgence à agir !

### **1. Comment aménager et gérer durablement la zone côtière ?**

Trois éléments principaux sont ressortis :

- ⇒ Par une politique d'aménagement et de gestion volontariste :
  - ⇒ Par l'application de la réglementation (et adaptation si nécessaire).
  - ⇒ Par l'implication et la sensibilisation des usagers de zones côtières au sens large
- ⇒ **Par une politique d'aménagement et de gestion volontariste :**
- Développer une politique foncière d'acquisition du littoral pour une gestion et un aménagement durable des activités économiques, loisirs, etc.
  - Créer/ formaliser une structure type « **conservatoire du littoral et de la mer** »
  - Finaliser le « **schéma d'aménagement et de gestion de l'espace de la Polynésie** » avec des déclinaisons de stratégies sectorielles (transports, perliculture, tourisme...).
  - Encourager et développer des outils de planification (utilisation de l'espace) et de stratégie de développement d'activités maritimes. Type PGEM–Plan de Gestion de l'Espace Maritime - et mise en place d'un réseau d' « aires marines gérées ».
  - Veiller à l'**articulation** Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et Plans de Gestion des Espaces Maritimes –PGEM (clarifier et coordonner la frontière matérielle et juridique entre les deux outils).
  - Renforcer la politique de traitement des **rejets à la mer** (assainissement, macro déchets, eaux pluviales).



- **Mise en place d'un véritable transport côtier et inter île** (navires peu polluants ou à modes de propulsion alternative, modalités de navigations, mouillages propres).

⇒ ***Par l'application de la réglementation (et adaptation si nécessaire).***

- Adapter la réglementation pour une application effective de sanctions
- Se doter de moyens de contrôle efficaces (mutualisation des personnels de contrôle et moyens matériels, voire dotation de personnel). Impliquer localement les communes (police municipale).
- Appliquer la réglementation sur le domaine public maritime (bande des 3 m) et éclaircir les obligations en matière de servitudes de passage (accès à la mer) et enfin définir le tracé de la ligne de rivage (ligne de cotes sur la base du trait naturel).
- Supprimer les dispositions réglementaires relatives au déclassement du domaine public maritime.
- Mettre fin aux dérogations et exiger l'exemplarité du Pays (travaux/Équipement).
- Transférer la gestion administrative du lagon et de la zone côtière de l'équipement à la Mer (Ministère des Ressources de la Mer et Ministère de l'Environnement).

⇒ ***Par l'implication et la sensibilisation des usagers de zones côtières au sens large***

- Sensibiliser les maires à leur rôle crucial d'informateur sur les différentes politiques d'aménagement du littoral et de l'espace maritime.
- Communiquer sur les droits et devoirs du citoyen et du riverain pour :
  - informer et sensibiliser les usagers au respect des réglementations et de manière plus large au partage de l'espace communautaire (gestes civiques).
  - renforcer et appuyer la culture polynésienne.
- Soutenir l'action des associations dans leurs activités vis-à-vis du grand public ou des scolaires.
- Mieux communiquer sur l'impact de l'aménagement des espaces maritimes sur la qualité du milieu (lagonaire ou marine)





## **2. Comment améliorer la gestion des risques naturels –houle, cyclone, tsunamis, glissements de terrains, changements climatiques,... ?**

⇒Trois éléments à mettre en exergue : connaissance, gestion, information & participation

### ⇒ **Connaissance :**

- Assurer la mise à jour régulière et exhaustive de la cartographie des risques sur le court, moyen et long terme – plans de prévention des risques (PPR)
- Etudier les risques pour la Polynésie française des changements climatiques
- Quantifier les risques économiques et sociaux des changements climatiques

### ⇒ **Gestion, avec deux aspects, prévention et crise :**

- Estimer régulièrement les moyens disponibles pour répondre aux crises ponctuelles et assurer la régularité des exercices de prévention
- Intégrer davantage les risques dans les outils – Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et Plans de Gestion des Espaces Maritimes –PGEM-, études d'impact...
- Prendre en compte les risques dans les décisions de développement économique
- Prévoir et gérer les déplacements de populations et leurs conséquences économiques et sociales

### ⇒ **Information et participation :**

- Améliorer la sensibilisation de la population en :
  - communiquant en langue locale –exemples concrets
  - la faisant participer et en allant vers elle
  - développant des outils de gestion participatifs
  - s'appuyant sur les réseaux associatifs
  - mesurant l'efficacité des campagnes d'information
- Diffuser l'information scientifique à l'ensemble de la population
- Sensibiliser les scolaires
- Informer sur les conséquences des risques notamment en matière d'assurance
- Sensibiliser les communes sur leurs responsabilités



### **3. Que faire pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes ?**

Là encore, les participants ont défini comme dénominateur commun de travail de considérer que leurs travaux s'inscrivaient dans la zone de la limite bathymétrique de 100 mètres.

Egalement, les participants ont identifié comme élément de succès indispensable la fédération des institutions, de leurs services et de leurs moyens.

Les recommandations pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes sont :

#### ⇒ **Connaissance :**

- Affréter un bateau de recherche
- Valoriser et centraliser les recherches antérieures
- Valoriser et centraliser les connaissances traditionnelles
- Vulgariser les données scientifiques
- Déterminer en commun les priorités et futurs axes de recherche

#### ⇒ **Surveillance :**

- Définir les priorités et problématiques
- Définir les indicateurs en fonction des besoins
- Assurer un suivi politique par rapport aux conclusions de la recherche
- Mettre en place un observatoire et assurer un suivi continu



**ATELIER 2**

**« ENTRE MENACES ET POTENTIELS, LA MER FRAGILE PROMESSE D'AVENIR »**

**Président de l'Atelier :**            **Madame Nicole BOUTEAU, Adjointe au Maire de Papeete**

**Rapporteurs :**                        **Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française**

**Monsieur Dominique PERSON, chef du Service des Affaires Maritimes**



**Les questions traitées par l'atelier 2 :**  
**« Entre menaces et potentiels, la mer fragile promesse d'avenir »**

- 1. Comment favoriser le développement durable des activités maritimes économiques existantes ?**
- 2. Quelles solutions pour protéger et valoriser les écosystèmes marins et les ressources naturelles associées ?**
- 3. Comment favoriser les transports maritimes inter-insulaires durables pour désenclaver les archipels ?**

**1. Comment favoriser le développement durable des activités maritimes économiques existantes ?**

Le groupe a considéré les aspects suivants du développement durable : les aspects environnementaux, économiques et sociaux

⇒ ***La dimension environnementale :***

- Inciter les communes à mettre en place des plans de gestion – Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et Plans de Gestion des Espaces Maritimes – PGEM- et assurer leur coordination
- Inciter chaque acteur à une gestion de ses déchets et de son assainissement
- Encadrer toutes les activités économiques maritimes par une structure adaptée –type agence de développement
- Favoriser l'utilisation de sources d'énergies renouvelables à l'ensemble des activités maritimes économiques-

⇒ ***La dimension sociale :***

- Sensibiliser par la formation et l'information, l'ensemble des acteurs économiques à la nécessité de protection de l'environnement
- Sanctionner en cas de non-respect
- Donner plus de moyens et de pouvoirs aux organismes de contrôle

⇒ ***La dimension économique :***

- Coordonner les politiques publiques :
    - limiter l'intervention publique – concurrence des SEM
- favoriser les synergies entre les différents intervenants/services publics



- mettre en place un guichet unique en matière de développement durable
- définir et mettre en place des zones prioritaires d'activités économiques -zonage
- réserver du foncier littoral dédié aux activités maritimes
- réviser la réglementation pour réduire les freins administratifs – procédures, délais d'instruction, inflation réglementaire et législative
- Financer la R&D et l'innovation :
  - incitations fiscales – zones franches, défiscalisation,...
  - financement de l'innovation et soutien de la recherche appliquée– pôles de compétitivité
- Renforcer les bonnes pratiques :
  - assurer les formations aux métiers de la mer
  - définir un guide des bonnes pratiques, procédures qualité
  - labelliser les activités et y associer des financements connexes
- Assurer la prospective :
  - favoriser la venue des croisiéristes étrangers -visas
  - rechercher des produits à forte valeur ajoutée
  - favoriser une diversification des activités



## **2. Quelles solutions pour protéger et valoriser les écosystèmes marins et les ressources naturelles associées ?**

Préalable : définir un plan de sauvegarde et de valorisation des écosystèmes marins et des ressources naturelles associées pour mettre en oeuvre la stratégie pour la biodiversité de la Polynésie française

Sur cette base, trois axes de travail : Sauver, Conserver & Valoriser

### ⇒ **Sauver : court terme -urgence**

- Effectuer un inventaire :
  - faire identifier par la recherche les menaces dans tous les domaines – y compris économique
  - identifier les zones à sauver ; utiliser les outils existants, Plans de Gestion des Espaces Maritimes –PGEM-, Aires Marines Protégées, Parcs marins, classement en espaces naturels protégés,...
- Eduquer et sensibiliser les populations, créer les outils et sensibiliser sur les dégradations par des actions de terrain
- Volet réglementaire : sanctionner les dégradations, restaurer les zones dégradées y compris par le nucléaire, mettre en place des régimes différents de prélèvement de la ressource entre professionnels et autres

### ⇒ **Conserver :**

- Connaissance et suivi :
  - améliorer la connaissance – création d'un observatoire
  - relier Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et Plans de Gestion des Espaces Maritimes -PGEM
- Participation & implication :
  - faire participer la population, les pêcheurs, les conseils municipaux
- Contrôle, police et réglementation :
  - appliquer la réglementation
  - généraliser la création de gardes nature
  - renforcer les réglementations et la surveillance des extractions
  - réglementer les eaux de ballast
  - contrôler la surpêche et définir une réglementation qui s'applique pour toutes les espèces protégées – taille, quantité, lieux, quotas, techniques de pêche,...
  - assouplir la réglementation trop restrictive et revenir au droit coutumier – Rahui, Tapu



- autoriser et promouvoir les activités d'élevage, notamment pour la tortue ; question de l'opportunité, de la faisabilité et de la légitimité au regard des conventions internationales

⇒ **Valoriser :**

- Connaître :
  - connaître et quantifier les ressources et écosystèmes valorisables – y compris les énergies
- Développer :
  - faire connaître les ressources et écosystèmes – écotourisme, aquarium, parcs marins,...
  - valoriser ces ressources et écosystèmes sur un plan économique - aquaculture d'espèces locales, protection des ressources hauturières
- Encadrer :
  - lutter contre le bio-piratage
  - encadrer les activités de loisirs qui prélèvent sur les stocks ou qui nuisent à la ressource – observations mammifères marins



### **3. Comment favoriser les transports maritimes inter-insulaires durables pour désenclaver les archipels ?**

Deux dimensions à prendre en considération :

- ⇒ Les transports
- ⇒ L'aménagement

⇒ ***Les transports :***

- Développer ou rénover une flotte adaptée et durable –fréquence, type –mixte fret/passagers,...
- Formaliser les conditions de mise en place de la continuité territoriale
- Moduler la politique tarifaire et soutenir l'investissement

⇒ ***L'aménagement :***

- Utiliser les outils d'aménagement –schéma d'aménagement et de développement durable et développer un schéma adapté de desserte maritime
- Développer les activités économiques –secteur primaire, tourisme...- pour encourager le maintien des populations et les transports
- Développer les transports inter-archipels au niveau communal
- Créer des structures de maintenance et former le personnel local





**ATELIER 3**

**« LA MER, UNE PASSION A PARTAGER »**

**Président de l'Atelier :**                    **Monsieur Howard VAIRAAROA, Maire de la commune de Fakarava**

**Rapporteurs :**                                **Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française**  
**Mademoiselle Ambre VAN CAM, Ministère des Ressources de la Mer en Polynésie française**



## **Les questions traitées par l'atelier 3 : « La mer, une passion à partager »**

- 1. Comment remédier aux déficits de formation liés aux métiers de la mer ?**
- 2. Comment protéger et valoriser le patrimoine culturel de la mer ?**
- 3. Comment sensibiliser et éduquer à l'environnement marin, à l'importance de la mer et de ses valeurs ?**

### **1. Comment remédier aux déficits de formation liés aux métiers de la mer ?**

#### **⇒ Valoriser et structurer les métiers de la mer :**

- Sensibiliser le politique à la valeur des métiers de la mer
- Sensibiliser à la connaissance des métiers de la mer dès le collège, lycée – forum, cellule d'information et d'orientation, rencontres avec les professionnels

#### **⇒ Faire un état des lieux des formations :**

- Formations maritimes -marins
- Formations liées aux métiers de la mer –terre
- Identifier les déficits

#### **⇒ Mettre en place les formations adaptées :**

- formations d'encadrement
- métiers d'avenir issus de la Recherche & Développement
- formations hors de la Polynésie française

#### **⇒ Créer un centre unique de formation aux métiers de la mer :**

- Pêche , plaisance, commerce, travail du poisson, aquaculture, perliculture, tourisme, loisirs,...
- Renforcer la formation continue, faciliter l'insertion des jeunes diplômés par le biais de contrat d'apprentissage et valoriser l'expérience – Validation des Acquis de l'Expérience, reconnaissance de l'expérience,...



## **2. Comment protéger et valoriser le patrimoine culturel de la mer ?**

⇒ ***Elaborer une stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine***

⇒ ***Définir ce que recouvre le patrimoine culturel marin :***

- Inventaire et évaluation de l'état du patrimoine : vivant, patrimoine culturel matériel et immatériel

⇒ ***Encadrer et réglementer :***

- Restaurer l'accès à la mer
- Protéger les écosystèmes lagunaires et côtiers (par une planification de type Plans de Gestion des Espaces Maritimes -PGEM)
- Valoriser le Rahui
- Soutenir les projets de classement au patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO

⇒ ***Promouvoir une stratégie de développement :***

- Réhabiliter les sites patrimoniaux
- Développer le tourisme culturel
- Aménager et gérer durablement l'espace maritime
- Développer des activités nautiques traditionnelles -pirogue à voile
- Mettre en valeur les épaves et sites archéologiques maritimes

⇒ ***Valoriser la culture par la communication et la pédagogie :***

- Organiser des événementiels maritimes qui intègrent la culture
- Diffuser le savoir-faire traditionnel au travers de ces événements
- Soutenir la création d'une école de navigation traditionnelle (navigation, voile, étoile, projets d'échanges culturels à l'échelle de la Polynésie).
- Sensibiliser les scolaires à la culture maritime (peuplement de la Polynésie, atelier de pêche traditionnelle, navigation...)
- Favoriser la diffusion audiovisuelle du patrimoine culturel
- Créer un musée de la mer en Polynésie qui intègre l'aspect culturel polynésien



### **3. Comment sensibiliser et éduquer à l'environnement marin, à l'importance de la mer et de ses valeurs ?**

Trois axes principaux :

- ⇒ définir les messages
- ⇒ définir les publics
- ⇒ proposer des actions

⇒ **Définir les messages :**

- Protection, connaissance
- Sécurité en mer
- Valeurs de la mer

⇒ **Définir les publics :**

- Les enfants
- Les pêcheurs et professionnels
- Les utilisateurs occasionnels
- Les pouvoirs publics –notion d'exemplarité
- Les touristes, nouveaux arrivants
- Les médias

⇒ **Proposer des actions :**

- Créer des lieux pédagogiques vivants –sentiers marins, sous-marins, activités pédagogiques,...
- Avoir une personne référente par commune
- Soutenir le rôle des associations
- Organiser des événements culturels et sportifs
- Coordonner les acteurs -internet
- Diffuser l'information dans les bateaux qui desservent les îles
- Adapter les programmes scolaires
- Mettre en valeur l'existant –PGEM- Plans de Gestion des Espaces Maritimes, etc..



**ATELIER 4**

**« ENTRE MENACES ET POTENTIELS, LA MER FRAGILE PROMESSE D'AVENIR »**

**Président de l'Atelier :            Monsieur le Sénateur Richard TUHEIAVA**

**Rapporteurs :                        Mademoiselle Emmanuelle GINDRE,  
Ministère de l'Environnement en Polynésie  
française**

**Madame Sophie-Dorothee DURON,  
Responsable de l'antenne de l'Agence  
nationale des Aires Marines Protégées**



## **Les questions traitées par l'atelier 4 : « Planète Mer, les nouvelles régulations »**

- 1. Comment intégrer dans la politique nationale maritime les préoccupations de l'Outre-Mer ?**
- 2. Quelles nouvelles coopérations régionales et ultramarines développer et comment ?**
- 3. Comment prendre en compte les communautés dans la gestion de leurs espaces maritimes environnants ?**

### **1. Comment intégrer dans la politique nationale maritime les préoccupations de l'Outre-Mer ?**

Les participants ont souhaité tout d'abord exprimer et affirmer qu'avec 50% de l'espace maritime de la France, la Polynésie française était ainsi un élément essentiel d'une politique maritime d'envergure.

Trois orientations principales ont été examinées pour atteindre cet objectif : le plan géopolitique, les échanges inter-services entre métropole et Polynésie française et les échanges inter-professionnels

#### **⇒ Sur le plan géopolitique :**

Prendre en compte la place de la France au sein du Pacifique grâce à la Polynésie française ; deux volets : national et international :

- Volet national :
  - ajouter un volet Outre-Mer dans le Grenelle de la mer et à la politique nationale maritime ;
  - distinguer dans la réflexion les collectivités d'Outre-Mer du Pacifique, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie ;
  - intégrer aux ordres du jour de l'intergroupes parlementaire ultramarin, les préoccupations maritimes de l'Outre-Mer ;
  - réaliser une étude des avantages comparatifs de l'Outre-Mer par rapport aux attentes métropolitaines pour mieux le "vendre"
- Volet international :
  - systématiser la présence de la PF dans le cadre des discussions internationales ;



- intégrer dans la politique internationale de la France, la Polynésie française : provoquer la renégociation de la convention de Montego Bay et faire tenir la réunion en Polynésie française.

⇒ **Sur le plan des échanges interservices métropole-Polynésie française :**

- Prendre en compte la parole de la Polynésie française (sur les avis et en amont des avis) :
- Se connaître, diffuser les organigrammes et identifier les acteurs et décisionnaires - qui fait quoi
- Organiser un véritable partenariat entre les services avec des échanges entre fonctionnaires des services pour l'élaboration de la politique et sa mise en œuvre
- Mettre en place des réunions bi annuelles des représentants Outre-Mer et métropole (réunions en métropole et en Outre-Mer)

⇒ **Dans la dimension "échanges interprofessionnels" :**

- Organiser des échanges d'expérience entre les professionnels
- Favoriser les partenariats entre professionnels de métropole et d'Outre-Mer – syndicats, associations,...



## **2. Quelles nouvelles coopérations régionales et ultramarines développer et comment ?**

Constat : il existe un maillage assez serré des coopérations régionales maritimes

Trois axes de travail se dégagent sur les niveaux locaux, régionaux et européens.

### ⇒ ***Au niveau local :***

- Organiser le travail interministériel
- Améliorer les circuits d'échanges y compris avec la société civile

### ⇒ ***Au niveau régional :***

- Mettre en place un cadre de coopération avec les autres collectivités Outre-Mer du Pacifique pour favoriser le dialogue politique, rassembler et discuter des intérêts communs : créer un Comité régional des 3 collectivités (PF, NC, WF) qui se réunirait une fois par an ou tous les deux ans avec l'Etat,
- Mutualiser les ressources financières disponibles pour un même niveau de service
- Dépasser le cadre régional océanien insulaire: ne pas exclure des acteurs importants sur un plan mondial (ex en matière de pêche) : Amérique latine, pays bordant la façade américaine du Pacifique, Europe et Asie (Chine)
- Prendre en compte la dimension anglo-saxonne de la région:
  - l'approche anglo-saxonne n'est pas la même que l'approche française notamment en termes de réglementation
  - s'enrichir de cette vision et faire partager la vision francophone;
  - la France doit peser pour imposer le bilinguisme dans les coopérations régionales

### ⇒ ***Au niveau européen :***

- Attirer l'attention de l'Europe sur la prise en compte en amont des spécificités, notamment dans la politique des pêches dans le Pacifique
- Rendre l'accès au financements européens moins complexe

### ⇒ ***Faire de l'océan un élément de la culture de la Polynésie française dans la coopération régionale***





### **3. Comment prendre en compte les communautés dans la gestion de leurs espaces maritimes environnants ?**

Préalable posé par les participants : faire recenser les connaissances traditionnelles en matière de gestion de l'espace maritime (méthode de pêche, rahui..). L'échelon proposé pour ce faire : la commune ou commune associée (île).

#### **Trois axes de propositions :**

- ⇒ Impliquer les populations locales
- ⇒ Rendre les populations force de proposition
- ⇒ Mener les adaptations réglementaires

#### ⇒ ***Impliquer les populations locales :***

- Informer les populations sur les actions menées à l'échelle de leur commune sur les projets de constructions, d'aménagement,...
- Responsabiliser les maires dans leur rôle de coordonnateur et d'informateur public - Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et Plans de Gestion des Espaces Maritimes -PGEM, mise en place d'un kiosque info-mer au niveau des mairies
- Soutenir les actions des associations (sur le plan financier, de la formation ou du conseil juridique) pour l'organisation des manifestations régulières sur le terrain, impliquer les populations et travailler la prise de conscience.

#### ⇒ ***Rendre les populations force de proposition :***

- Donner aux populations des méthodologies de travail en commun pour définir leurs besoins
- Mettre en place un guichet unique pour faciliter la réalisation des démarches administratives au niveau des mairies
- Offrir du conseil administratif et juridique pour l'élaboration des dossiers et concrétiser les projets ...
- Valoriser les actions locales (associations ou non) par des labels, encourager à la réalisation de chartes.

#### ⇒ ***Mener les adaptations réglementaires :***

- Reconnaître un droit communautaire qui devienne opposable
- Revoir les modalités de réalisation et de gestion des Plans de Gestion des Espaces Maritimes -PGEM- en impliquant davantage la population et les associations
- Veiller à articuler les dispositifs des Plans Généraux d'Aménagement -PGA- et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes -PGEM,
- Développer les espaces réglementés pour impliquer les populations sur leur gestion (type aires marines protégées).



## **COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU GRENELLE DE LA MER EN POLYNESIE FRANÇAISE**

### **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT EN POLYNESIE FRANCAISE :**

Madame Augustine SHAN-SEI-FAN, directrice de cabinet

Madame Paula MEYER, chargée de la biodiversité et des changements climatiques

Mademoiselle Emmanuelle GINDRE, conseiller technique, affaires juridiques

### **MINISTERE DES RESSOURCES DE LA MER EN POLYNESIE FRANCAISE :**

Mademoiselle Ambre VAN CAM, chargée de l'aquaculture

### **MINISTERE DES TRANSPORTS EN POLYNESIE FRANCAISE :**

Madame Jade HUIOUTU, conseiller technique

### **DELEGATION A LA RECHERCHE EN POLYNESIE FRANCAISE :**

Madame Priscille FROGIER, Déléguée à la Recherche

### **SERVICE DES AFFAIRES MARITIMES :**

Monsieur Dominique PERSON, chef du service

### **DELEGATION REGIONALE A LA RECHERCHE ET AUX TECHNOLOGIES**

Monsieur le Professeur Pierre MERY, Délégué Régional à la Recherche et la Technologie

### **AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES (Antenne Polynésie)**

Madame Sophie-Dorothée DURON, responsable de l'antenne polynésienne de l'Agence des Aires Marines Protégées Polynésie

### **DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Madame Miri TATARATA

### **SERVICE DE LA PECHE**

Monsieur Stephen YEN KAI SUN, chef de service

Monsieur Arsène STEIN

### **SERVICE DE LA PERLICULTURE**

Monsieur Cédrik LO

### **ANIMATEUR des ateliers de travail et de la restitution officielle**

M. Laurent DEVEMY, MCDC Consulting



## LISTE DES PERSONNALITES AYANT PARTICIPE AUX ATELIERS

AL WARDI	Sémir	Université de la Polynésie française
ALINE	Monette	Tahiti Yacht Charter
AMARU	Ollivier	Pilotage Papeete
Amiral VICHOT	Jean-Louis	COMSUP
TUAIRAU	Annick	Assemblée de Polynésie française
ATEO	Fernand	Fédération des pêcheurs lagonaires de la Polynésie française Te
hotu te moana		
ATIU	Marc	Syndicat des armateurs pêcheurs hauturiers lagonaires
BAGNIS	Raymond	Proscience
BAMBRIDGE	Tamatoa	Sociologue CNRS
Begliomini	Bernard	GIE Tahiti Tourisme et plongée sous-marine
BENET	Agnès	IFRECOR
BERTHOD	André	Cabinet CABEM Marine Surveyor
BLANCHART	Karine	Formatrice hôtesse en mer
BORDET	Patrick	Port Autonome
BOUTEAU	Nicole	Présidente atelier 2
BUCHIN	Teiva	GIE Bora Bora Activités
BUILLARD	Michel	Député Maire
BUTSCHER	Henri	Armateur Thonier
CABRAL	Philippe	Gauguin Perle
CC GILLES	Jean-Michel	COMAR
CHAGNE	Yvon	Représentant de la Vice-Présidence
CHATEL	Ghyslain	CSA IDV et ISLV
CHIREZ	Alain	Université de la Polynésie française
CHONG	Fasan	Président de l'académie "reo paumotu"
CHOUICHA	Fatima	Ministère des Archipels
CICCULLO	Christophe	Service Jeunesse et sports
CORNETTE DE ST CYR	Henri	Saga polynésie
COWAN	Vetea	Vice-Président du syndicat des activités nautiques
DAVIES	Neils	Station GUMP, Berkeley, Moorea
DAVIO	Claude	Institut de formation maritime pêche et commerce
DE ROSEMONT	Moeava	Ass. Manta Polynesia
de WOLBOCK-CHATILLON	Eric	Inspection du travail dans les armées
DEAT	Eric	Ministère de la solidarité
DEBENE	Marc	Université de la Polynésie française
DEBITUS	Cécile	IRD
DELAPORTE	Justinien	Syndicat Activités Nautiques
DESCHAMPS	Silvy	Défi pour la Terre
VANIZETTE	Gérard	Service du Tourisme
DOUDOUTE	Yves	Association HAURURU
DURON	Sophie-Dorothee	Agence des aires marines protégées
EGRETAUD	Charles	Pae Tai Pae Uta
FEVRE	Georges	CMNP
FOUGEROUSE	Angélique	Service de la perliculture
FROGIER	Tea	Délégation à la recherche
GALENON	Patrick	CSTPFO
GALENON	Raina	Ministère du Tourisme
GASPAR	Cécile	Association Te Mana o te Moana
GINDRE	Emmanuelle	MEV



GRAND	Simone	Présidente de la SEO
HAOATAI	Mireille	GIE Poe No Raromatai
HOLOZET	Marcelle	Mairesse de Teahupoo
JACQUET	Guy	Association de protection de l'environnement
JAHAN	Jérémy	Commission Environnement Assemblée de la PF
LAGOUY	Elodie	Reef Check
LAINÉ	Francis	Perliculteur de Ahe
LARIVIERE	Bruno	STH Marine
LE BIHAN	Onyx	Mairie Moorea
LE MARECHAL	Benoît	Service de la Pêche
LE PENNEC	Marcel	Université de la Polynésie française
LEDUC	Rosita	service de la perliculture
LEHARTEL	Jean-Paul	CESC
LENFANT	Alexandre	SPPP
LEVERT	Eric	MEEDDAT – Direction des affaires maritimes (Paris)
LO	Cédrik	Service de la Perliculture
LUCIDOR	Benoît	ADEME
LV PELTIER	Justin	COMAR
MAMAATUAITAPU	Victor	Assemblée de Polynésie française
MARERE	Tetaha	Fédération de la pêche lagonaire
MARTIN	Alfred	GIE Poe Rava Nui
MATAOA	Georges	Syndicat des petits et moyens producteurs de PF
MERCADAL	Cédric	APF - Commission Environnement
MERY	Pierre	DRRT
MEYER	Jean-Yves	Délégation à la recherche
MOE	Elisabeth	GIE POE O TAHITI NUI
MONIER	Christian	Service de la Pêche
MONNET	Michel	Directeur de Tahiti Nautic Center (Nauti Sport)
MONTET	Christian	Université de la Polynésie française
MOORIA	Vavitu	Pae Pae No Te Ora
MOORIA	Vaihere	Service de la perliculture
NASSE	Florent	Sin Tung Hing Marine
NIMAU	Maru	Syndicat des marins pêcheurs
OLIVIER	Daniel	Armateur pêche navire "Oiseau des Iles"
OTTINO	Hiria	Présidence
PALACZ	Daniel	SA Daniel PALACZ
PEAUCELLIER	Bruno	Service des relations internationales
PELTZER	Louise	Université de la Polynésie française
PERE	Richard	Syndicat des pêches professionnelles de haute mer de Polynésie Française
PEREZ	Stéphane	Chantier Naval du Pacific Sud
PERSON	Dominique	Service des affaires maritimes
PITA	Mathias	Représentant des pêcheurs au Comité permanent du PGEM de Moorea
PLANES	Serge	CRIOBE
PLICHART	Régis	Ministère du Tourisme
PLICHART	Vetea	SDR
POINSIGNON	Eric	Service Urbanisme
PORLIER	Alfred	GIE PPNPP
CHAN	Maxime	Président de l'atelier 1
PUTU	Lister	VP fédération lagonaire
QUINQUIS	Bran	Association 2D Attitude
REMOISSENET	Georges	Service de la Pêche
REY	Ethode	Président de la confédération des armateurs
RICHMOND	Vaihere	Direction de la Santé - Service Hygiène et Salubrité Publique
ROCHETEAU	Catherine	DPAM
ROLAND	Oldham	Moruroa E Tatou



SAGE	Winiki	FAPE
SANDFORD	Géo	Fédération FAPE
SANDFORD	Francis	Ministère des ressources de la mer
SANDRAS	Bruno	Maire de Papara
SHAN SEI FAN	Augustine	MEV
SIU	Gérard	Président du syndicat des activités nautiques
STEIN	Arsène	Service de la Pêche
TAMITOTERAI	Hervé	Représentant du 2ème VP APF
TANETOA	Mainui	Service de la perliculture
TAPUTUARAI	Charles	DPAM
TAQUET	Marc	IFREMER
TATARATA	Miri	Direction environnement
TAURAA	Henri	Président de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire
TAURU	Anapa	Perliculteur (Gauguin perle) et négociant
TAYALE	Alexandre	Association Te Honu Tea
TCHEPIDJIAN	Benoît	Président du syndicat pour le développement de l'aquaculture en Polynésie française
TEAHAMAI	Olivier	Syndicat des gens de la mer
TEHAAMATAI	Glen	Tahiti Pearl Market
TEIHOTU	Lionel	GIE Tahiti Tourisme
TEIKIHUUPOKO	Toti	Motu Haka
TEMARU	Teua	Présidence
TERIITEPAIATUA	Maihi	Président du SPC, maire de Teavaro
TERTRE	Fabien	Service de la perliculture
TETOE	Teanatea	Pae Pae No Te Ora
TETUANUI	Willy	Direction de l'environnement
TUHEIAVA	Richard	Sénateur, Président de l'atelier 4
TUPANA	Pioi	Syndicat des gens de la mer
VAIRAAROA	Howard	Maire de Fakarava, Président de l'atelier 3
VAN CAM	Ambre	Ministère des ressources de la mer
VECCELLA	Robert	Association de recherche en Archéologie navale
VIDEAU	Bruno	Expert maritime
WANG CHEOU	Roland	SPPHMPF
WARY	David	Association 2D Attitude
WILLIAMS	Mia	SPMPFF
WONG	Francis	GIE PPNPP
WONG	Ioane	GIE Tahiti Tourisme
YEN KAI SUN	Stephen	Service de la Pêche



## **ANNEXE : CONTRIBUTIONS ECRITES REÇUES**

- Contribution de l'association 2D attitude
- Contribution de l'association BioFenua
- Contribution de Monsieur Laurent Foulon
- Conclusion de l'état des lieux changement climatique en Polynésie française
- Contribution des services du tourisme
- Contribution de l'Institut Louis Malardé
- Contribution Service de la pêche
- Contribution du ministère de la solidarité de l'habitat et de la famille, en charge de la réforme de la protection sociale généralisée
- Contribution de Monsieur Eric DEAT
- Contribution de l'association Te Honu Tea
- Contribution de la Direction de l'environnement
- Contribution du service du développement rural, département QAAV
- Contribution du ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative
- Contribution de Mr LE LAN Georges

Contributions à lire en ligne in extenso sur <http://www.environnement.gov.pf>